



# LES PROMENADES RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU (AFF)

Promenade commentée du jeudi 9 juin 2022  
Les mares de platières de la RBD de Belle-Croix  
sous la conduite de Julien Simon

Les **milieux humides** ne représentent que 3 % de la surface forestière mais abritent 30 % de sa biodiversité. La promenade dans la **réserve biologique de Belle-Croix** a permis d'illustrer une partie de la diversité des mares présentes en forêt de Fontainebleau : les **mares de platières**.

Belle-Croix, constituée des parcelles 880 et 881, est classée en réserve artistique dès 1853. Un siècle plus tard, en 1953, elle passe en Réserve biologique dirigée (RBD). Malgré sa faible superficie, le site est composé des **milieux très variés**, imbriqués en mosaïque. Il se trouve ainsi dans un contexte favorable pour la préservation de la biodiversité.



Exposé et réflexion



Chêne sessile Eugène-Sue



Sur le sentier Bleu n° 5 (PF 881)



Vestiges de carrières sur la platière

**La platière était pâturée avant 1850!** Les études polliniques réalisées sur les platières attestent de la présence d'un état de lande depuis l'époque suboréale (Lémée, 1981 in Liron, 1997). Ces landes devaient être entretenues par les feux pour maintenir les zones de pâturage. Quant aux mares, elles étaient préservées pour l'abreuvement du bétail. Les photographies réalisées entre 1860 et 1870 de la mare à Dagneau attestent de l'existence d'un paysage très ouvert de lande à Callune, ponctuée de fruticées et de vieux Chênes.

Le site comporte **plusieurs types de mares** : des mares permanentes et des mares temporaires. Situées sur des dalles de grès, elles sont alimentées par l'eau de pluie et peuvent être en connexion lors de forts épisodes pluvieux. La composition floristique y est variable, certaines comportant des Sphaignes et d'autres des Phanérogames.



Sur la platière



Devant une mare au pH acide proche de 4 (PF 881)



Étude de la composition floristique

Trois grandes mares permanentes sont recensées sur le site : la **mare à Piat**, la **mare à Dagneau** et la **mare aux Canards**. La plupart des autres mares sont temporaires. La présence d'habitats tourbeux et de **nombreuses Sphaignes** constitue l'intérêt majeur de la platière de Belle-Croix. La rareté de ces espèces et habitats justifie la priorité qui leur est donnée dans le programme d'actions de la réserve. Il est indispensable : de préserver les habitats tourbeux ; de maintenir les espèces patrimoniales de milieux ouverts ; de contrôler l'enrésinement.



La mare à Piat, mare de platière à pH proche de 6 avec nénuphar envahissant



Mare à Dagneau (déformation du nom du peintre paysagiste Isidore Dagnan



Mare aux Canards : touradons de Molinies et Sphaignes

L'atteinte de ces objectifs nécessite la réalisation **d'actions de gestion à but écologique** (coupe de pins, curage de mare, contrôle des phanérogames, etc.). Par exemple, en 2006, les deux tiers de la mare à Piat ont été curés en vue d'extraire une partie des **nénuphars**. Les boues ont été exportées. En 2022-2023, la rédaction des plans de gestion des RBD de Fontainebleau précisera les modalités de gestion pour la période 2024-2044.



Aux mares du carrefour de Belle-Croix



Texte : Julien  
Légendes : Dominique, Julien, Patrick  
Photos : Dominique, Patrick, Maurice  
Infographie : Juhel